

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 312

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« La protection des capacités de production, de recherche et développement, d'exportation de notre BITD fera l'objet d'une attention particulière. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les actes de sabotage sur les lignes de production de notre BITD et de leurs sous-traitants, mais aussi les attaques cyber ou toute autre forme d'attaque envers notre industrie sont amenés à se multiplier avec l'augmentation des tensions internationales. Qu'il s'agisse de risques liés à des puissances extérieures, à des organisations non gouvernementales ou des actes isolés, les conséquences seraient potentiellement dramatiques pour nos armées (livraison de matériel défaillant, retards etc.).